

- Interconnexion des réseaux de télécommunications ;
- Location de bande passante internationale.

Reçue par les deux responsables du NAP DELCARIBE, Madame Maria Waleska Alvarez et Monsieur Alvaro Nadal, la délégation haïtienne a été informée des détails relatifs à l'origine et au cout du projet NAP DEL CARIBE. Elle a été également mise au courant de la tenue prochaine de deux réunions respectivement en République Dominicaine et en Haïti autour d'un projet de câble fibre optique sous marin international piloté par la Banque Mondiale.



En conclusion, cette visite a permis au CONATEL de faire un pas de plus dans la mise en œuvre du mémorandum d'entente entre CONATEL et INDOTEL en particulier dans les champs suivants : La défense et la protection des droits de Consommateurs dans les zones frontalières, l'échange d'experts et l'organisation de visites et réunions et l'élaboration des propositions de perspectives pour le service universel et la qualité de service dans les deux pays



Mission du CONATEL en République Dominicaine

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Mémorandum d'Entente pour la coopération en matière des télécommunications* signé en mars 2007 entre l'Institut Dominicain des Télécommunications (INDOTEL) et le Conseil National des Télécommunications (CONATEL), une délégation du CONATEL conduite par le Directeur Général, Monsieur Marcelin Montaigne accompagné des responsables de l'Unité suivi des opérateurs, M. Joseph Roberto Morose et de l'Unité planification, M. Jean Claudy Balan, a effectué une mission de deux jours en République Dominicaine. L'objectif de cette mission était de rencontrer les dirigeants de l'INDOTEL autour des questions qui nécessitent une coordination entre les régulateurs des deux pays.

Plusieurs points revêtant une grande importance pour le secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de communication des deux pays ont été abordés au cours de cette rencontre qui s'est déroulée au siège social de l'INDOTEL en République Dominicaine. Il faut citer notamment :

- La formalisation des échanges commerciaux, notamment, la location de bande passante internationale par les opérateurs haïtiens auprès de leurs homologues dominicains.



- Les problèmes inhérents aux services de radiocommunication, en particulier la radiodiffusion, la téléphonie mobile et l'accès Internet des deux cotés de la frontière Haïtiano-Dominicaine;
- Le service large bande et l'accessibilité dans les zones rurales ou reculées ;
- La portabilité des numéros de téléphones fixes et mobiles ;
- La présentation du NAP DEL CARIBE localisé en République Dominicaine;

Ont pris part à la première rencontre tenue au cours de la matinée du 2 avril 2009, les membres du Conseil de l'INDOTEL suivants :

- Docteur Jose Rafael VARGAS, Président de l'INDOTEL
- Monsieur Jose Alfredo Rizek, Asesor Telecom del Poder Ejecutivo
- Madame Joelle M. Exarhakos C., Directeur Exécutif de l'INDOTEL
- Monsieur David Perez Taveras, Membre du Conseil de l'INDOTEL
- Monsieur Neil Checo Valera, Gérant du Fond de développement des télécommunications
- Monsieur Edwin San Ramon, Consultant / Projet Large Bande dans les zones rurales

Le Président de l'INDOTEL, à son tour, a exprimé son enthousiasme pour la rencontre et, concernant le premier point, a proposé la rédaction d'un document préalable et la création d'une commission technique bilatérale chargée d'élaborer une proposition présentant les meilleures approches pouvant formaliser les échanges entre opérateurs des deux pays. Il a également accepté l'idée formulée par la délégation haïtienne, à savoir, que les autres points évoqués feront l'objet de discussions avec des cadres spécialisés de l'INDOTEL.

En outre, au cours de ces discussions, il a été convenu entre les responsables des deux Institutions la mise en place, dans les plus brefs délais, de deux centres informatiques en Haïti, basés sur le modèle dominicain de centre de capacitation en informatique. Ces centres seront placés dans des villes frontalières et aideront les jeunes à se familiariser à l'environnement technologique.

Dans l'après-midi, la délégation a rencontré Monsieur Edwin San Ramon, chargé de la mise en œuvre du Projet Collectivité Rurale Large Bande en République Dominicaine.

Monsieur Ramon a présenté l'expérience dominicaine en matière de développement de l'accès dans les zones rurales qui a permis de connecter 500 localités dominicaines en 345 jours.

Ce programme étant en parfaite adéquation avec celui initié par la Direction Générale du CONATEL, Monsieur Ramon a été invité à présenter en Haïti, dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale des télécommunications, le concept de connectivité rurale qu'il a déjà mis en œuvre au Pérou et en République Dominicaine. Il faut préciser que, sollicité par l'UIT, Monsieur Ramon présentera prochainement ce concept aux Etats membres.

Au cours de la deuxième journée, La délégation haïtienne a été invitée à assister à un point de presse organisé par l'INDOTEL sur la portabilité des

numéros téléphoniques fixes et mobiles qui sera effective en République Dominicaine à partir du 30 septembre 2009. Ce point de presse avait pour objectif d'annoncer officiellement l'entreprise qui gèrera la base de données centrale du système de portabilité de numéros en République Dominicaine. La délégation haïtienne était particulièrement intéressée par cette manifestation car un processus similaire a été initié en Haïti depuis plus d'un an. En particulier, deux séminaires de sensibilisation et d'information ont été organisés par le CONATEL en ce sens. Sur cette même lancée, une résolution sera soumise au Ministère des TPTC pour approbation, afin de lancer officiellement le projet de portabilité en Haïti.



Dans le sillage de ce point de presse, la délégation a rencontré le groupe de pilotage du projet de portabilité en République Dominicaine, notamment : Madame Julissa Cruz, Madame Violeta Kulkens et Monsieur Rafael Sanchez qui lui ont fourni tous les documents élaborés par l'INDOTEL dans le cadre du processus qui a abouti au choix de ladite entreprise avec la participation des opérateurs dominicains. Le CONATEL compte profiter au maximum de la documentation mise à sa disposition en la circonstance.

Une autre importante réunion tenue dans la même journée avec les responsables de la gestion du spectre de fréquences radioélectriques en République Dominicaine : MM. Edouardo Evertz, Santo Domingo Henriquez et Vinicio Lemberg a permis aux deux régulateurs d'adresser la problématique de la gestion du spectre dans les zones frontalières.



Il a été convenu de la tenue le 29 avril prochain, à Jimani, d'une réunion de travail afin d'élaborer un plan d'action commun devant permettre aux deux régulateurs de faire face aux problèmes d'interférences confrontés par les habitants dans l'exploitation des services de radiocommunications des deux cotés de la frontière.



Enfin, la délégation haïtienne a visité le NAP DEL CARIBE « NETWORK ACCESS POINT DEL CARIBE » qui est une infrastructure hautement technologique, stratégique et sécuritaire dont la gestion est assurée par une entreprise privée avec pour objectif la fourniture des services suivants :

- Allocation d'espaces physiques et technologiques à des entreprises pour héberger leur base de données informatiques ;



Le Directeur Général du CONATEL, après avoir remercié le Conseil de l'INDOTEL de l'accueil chaleureux réservé à la délégation haïtienne, a présenté brièvement les points qu'il souhaiterait aborder et qui ont été mentionnés plus haut.